

Lettre de madame Ruiko Muto, habitante de Fukushima, à l'OMS (mars 2016)

Bonjour à toutes celles et tous ceux qui travaillent à l'OMS. Je m'appelle Ruiko Muto et je vis dans le département de Fukushima au Japon.

Cinq ans après l'accident nucléaire, des vagues déferlent toujours sur notre département de Fukushima, mais ce sont celles des incitations au retour des habitants et à la reconstruction. Au niveau local aussi bien que national, on peut voir diverses mesures se mettre en place en vue des Jeux Olympiques de Tokyo de 2020. Ainsi s'estompe, jour après jour, l'accident nucléaire comme s'il avait maintenant pris fin. Cependant, la réalité est toute autre. **Sur le site de la centrale, le problème de l'eau contaminée ne cesse de s'aggraver. Et chaque jour, 7 000 personnes y travaillent dans des conditions difficiles, en subissant une irradiation importante.**

L'Etat et les autorités de Fukushima annulent, l'une après l'autre, les directives d'évacuation des zones dangereuses alors que le niveau de radioactivité n'a pas suffisamment baissé. **Les déchets radioactifs générés par la décontamination sont mis dans de simples sacs et entassés un peu partout dans le département ; parfois enfouis dans des cours d'écoles ou dans des jardins d'habitations.** Beaucoup d'habitants vivent donc à proximité de ces sacs de déchets. Normalement, les déchets radioactifs doivent être placés dans un bidon jaune spécifique, avec un contrôle rigoureux. Or, en raison des quantités trop importantes, l'administration recourt à une gestion très grossière du traitement des déchets. Par ailleurs, le nombre de morts des suites de la catastrophe a dépassé 2 000 personnes dans le département. Et de nombreux cas de dépression et de suicide sont constatés dans les logements provisoires où vivent encore une partie des évacués. **Dans cette situation, le nombre des cancers de la thyroïde chez les enfants et les adolescents de Fukushima s'élève à 116 (cancers avérés après opération sur 166 cas présentant des cellules malignes ou suspectées telles, selon un chiffre publié le 31 décembre 2015).** Les autorités départementales qui ont effectué les examens de santé ont admis que l'incidence est très élevée, mais nient toujours que ce phénomène

Cinq ans après la catastrophe nucléaire de Fukushima, la justice japonaise va devoir se prononcer pour la première fois sur la responsabilité de trois ex-dirigeants de la compagnie d'électricité Tepco.

Les trois personnes concernées sont l'ex-président du conseil d'administration du groupe Tokyo Electric Power (Tepco) au moment du drame, Tsunehisa Katsumata (75 ans), ainsi que deux vice-PDG, Sakae Muto (65 ans) et Ichiro Takekuro (69 ans). (...) Les trois ex-dirigeants sont poursuivis pour négligence professionnelle ayant entraîné la mort. Ils sont accusés d'être responsables de la mort de 44 personnes âgées évacuées d'un hôpital de Futaba en mars 2011, près de la centrale, dans des conditions déplorables, ainsi que des blessures causées à 13 autres personnes.

Source : Reuters

ne soit en rapport avec l'accident nucléaire. **Cependant, il n'y a pas d'enquêtes menées pour déterminer la cause de ces cancers ni d'exams plus approfondis sur la santé.**

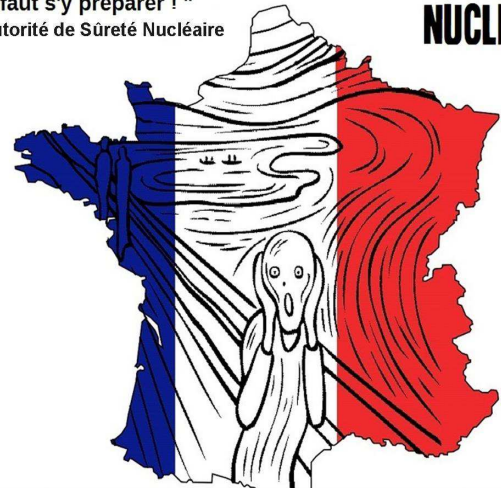
De même, les mesures concrètes pour réduire l'exposition aux rayonnements ionisants ne sont pas appliquées. Ainsi, les séjours dans des régions non contaminées pour les enfants de Fukushima ne sont pas mis en place par les autorités. En revanche, il est proposé aux habitants une "formation à la radioactivité" de différentes manières : elle met surtout en avant la thèse selon laquelle "le département de Fukushima offre maintenant des conditions de sécurité en matière de radioactivité."

Nous assistons à la mise en œuvre d'un nouveau mythe de la sécurité concernant la radioactivité, et nous craignons que les paroles d'inquiétude et de méfiance des habitants soient empêchées de s'exprimer. **Eh bien, il faut le redire, haut et fort : OUI !, l'accident nucléaire de Fukushima est toujours en cours. Ses dégâts persistent et ne cessent de s'étendre en changeant de forme.** Mesdames et Messieurs de l'OMS, Ce dont nous avons besoin, ici à Fukushima en ce moment, ce sont des examens épidémiologiques systématiques. Nous devrions pouvoir étudier sérieusement les conséquences des rayonnements ionisants chez les habitants, notamment chez les enfants. Et il est urgent de mettre en place des mesures qui limitent les effets de la radioactivité. Nous demandons à l'OMS qu'elle prenne la tête d'actions et de mesures appropriées pour sauver la santé des enfants japonais. Nous vous le demandons solennellement et nous comptons beaucoup sur vous. Merci.

" L'accident grave en France est possible, il faut s'y préparer ! "

Autorité de Sécurité Nucléaire

NUCLEAIRE



Depuis des affiches du CAGS&

5 ans après Fukushima, 30 ans après Tchernobyl

**Refusons d'être otage du lobby nucléaire
AGISSONS**



30 Avril 2016

16h devant la centrale de Golfech
20h, spectacle Valence d'Agen
salle Léo Gipoulou

www.stopgolfech.org

La situation du nucléaire français inquiète l'Autorité de sûreté 21 janvier 2016 / Barnabé Binctin (Reporterre) : Le gendarme du nucléaire français sonne l'alarme. ...

« Le contexte en matière de sûreté et de radioprotection est particulièrement préoccupant. » Pierre-Franck Chevet, le président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), n'a pas mâché ses mots (...) dans un discours d'une trentaine de minutes autour de trois motifs d'inquiétudes principaux.

Le premier concerne ce qu'il qualifie d'« enjeux sans précédents », dont l'épineux dossier de la prolongation de durée de fonctionnement des réacteurs au-delà de 40 ans. Une prolongation dont le gendarme du nucléaire français a rappelé qu'elle n'était « pas acquise » – « on est loin d'avoir décidé des conditions » – mais dont l'échéance se rapproche, avec une première visite décennale fixée à Tricastin I en 2019. Alors qu'un avis de l'ASN sur cette éventuelle prolongation est attendu pour 2018, une première « décision » – sorte de document de prescription fixant les grandes orientations – est annoncée pour les prochaines semaines. Sur ce sujet, Pierre-Franck Chevet a d'ailleurs manifesté le souhait d'« organiser la participation du public », « pas prévue par la loi mais nécessaire au vu des enjeux ».

Deuxième source du tracis, la situation de l'industrie nucléaire. Visant sans les nommer EDF et Areva, il a déploré leurs « grandes difficultés économiques et techniques », soulignant que si « le gouvernement a pris une bonne décision en réorganisant la filière à l'été dernier », « il y a encore beaucoup de temps qui va s'écouler et nous sommes dans cette zone de transition où les organigrammes ne sont pas complètement arrêtés et où les capacités financières ne sont pas là, ou certainement pas à la hauteur des enjeux à traiter, et c'est pour moi un sujet de préoccupation majeure ». L'ASN sera « extrêmement vigilante et rigoureuse » pour s'assurer que les compétences humaines essentielles ainsi que les investissements nécessaires pour la sûreté soient maintenues.

Troisième motif d'inquiétude, le manque de moyens accordés à l'ASN pour faire face à tous ces enjeux. Alors qu'elle demandait 200 postes supplémentaires – soit une augmentation de 20 % de ses effectifs – seule une trentaine d'embauches aurait été obtenue. (...) Le patron de l'ASN se dit obligé de prendre « des décisions de priorisation » : c'est ainsi que le contrôle sur les installations en fonctionnement prime sur les infrastructures nouvelles.

Or c'est sur deux installations en projet que la séance de questions-réponses avec les journalistes s'est finalement attardée. **Sur Cigéo, d'une part :** Le projet de centre d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure (Meuse) est revenu dans l'actualité avec le débat sur son coût prévisible. La ministre de l'Ecologie l'a fixé par arrêté à 25 milliards d'euro. Le chiffre semble loin des projections de l'ASN qui avait pour sa part jugé «

**PAS DE FERMÉURE DE CENTRALES NUCLÉAIRES
MAIS DES INVESTISSEMENTS INDISPENSABLES**



optimiste » le montant calculé par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), l'opérateur chargé de la construction du site, et qui évaluait le coût à... 32,8 milliards d'euros. (...) Le patron de l'ASN s'est contenté de rappeler que ce chiffrage ne pouvait être considéré comme définitif, au vu de la durée – 140 ans – sur laquelle porte cette évaluation...

EPR : « La question de savoir s'il n'y a pas eu d'autres anomalies » Sur l'EPR de Flamanville, d'autre part, le responsable des gendarmes du nucléaire s'est montré plus loquace. Après avoir confirmé le caractère sérieux des anomalies identifiées sur la cuve du réacteur en avril dernier, ainsi que celles identifiées sur les soupapes qu'avait révélées Le Journal de l'énergie, Pierre-Franck Chevet s'en est inquiété : « Cela arrive qu'il y ait des anomalies. Mais dans les deux cas, ces anomalies ont été largement identifiées sous l'impulsion de l'ASN et de son appui technique. Elles n'ont pas été découvertes naturellement par les systèmes de contrôle de l'exploitant. En ça, cela me paraît relativement préoccupant et cela pose immédiatement la question de savoir s'il n'y a pas eu d'autres anomalies qui n'auraient pas été détectées. » (...) L'ASN a aussi confirmé qu'elle allait mener de nouvelles recherches sur de possibles autres anomalies à Flamanville. (... Il) rappelait ainsi au détour d'une phrase que « **si un accident type Fukushima survenait, et on ne peut l'exclure, ce serait plusieurs pays européens qui seraient concernés** ».